

**DESSINE...
LES PAYS CHARLOIS
ET CIVRAISIEN
CONCOURS PERMANENT**

Thème libre

Réalisation d'une œuvre sur le territoire des Pays
Civraisien et Charlois, inspirée de son patrimoine,
naturel, historique, humain...

INSCRIPTION GRATUITE

Le tableau peut être réalisé à n'importe quel
moment de l'année. Pour concourir, inscrivez-vous
par téléphone ou par mail.

REMISE DES OEUVRES

A la Maison du Pays Charlois
samedi 3 août de 10h à 12 h.

Une seule oeuvre par participant, non encadrée et
non-signé. Le lieu représenté devra être précisé,
lors de la remise de l'oeuvre.

REUNION DU JURY

samedi 3 août à 15h30

EXPOSITION

Les oeuvres réalisées seront exposées
à la Maison du Pays Charlois
**pendant le week-end
et jusqu'aux journées du patrimoine
les 14 et 15 septembre**

PALMARES SAMEDI A 18H30

**DESSINE...
CHARROUX
HUILE ET ACRYLIQUE
CONCOURS SUR UN JOUR
SAMEDI 3 AOUT**

Peindre sur site

Réalisation d'une œuvre sur le patrimoine de
Charroux - des scènes de rue, des bâtiments
et/ou des paysages...

INSCRIPTION – 10 euros

(Chèques à l'ordre de
'Animation et Culture en Pays Charlois')
samedi 3 août de 8h à 11h30
gratuit jusqu'à 16 ans

CLASSES D'AGE

- adulte
- 3 classes pour jeunes

REMISE DES OEUVRES

samedi 3 août de 15h30 à 16h30
sous les halles

REUNION DES JURYS

samedi 3 août de 16h30 à 17h30

EXPOSITION - VOTE DU PUBLIC

samedi 3 août de 16h30 à 18h

PALMARES SAMEDI A 18H30

**DESSINE...
CHARROUX
AQUARELLE, PASTELLE
ET MONOCHROME
CONCOURS SUR UN JOUR
SAMEDI 3 AOUT**

Peindre sur site

Réalisation d'une œuvre sur le patrimoine de
Charroux - des scènes de rue, des bâtiments
et/ou des paysages...

INSCRIPTION – 10 euros

(Chèques à l'ordre de
'Animation et Culture en Pays Charlois')
samedi 3 août de 8h à 11h30
gratuit jusqu'à 16 ans

CLASSES D'AGE

- adulte
- 4 classes pour jeunes

REMISE DES OEUVRES

samedi 3 août de 15h30 à 16h30
sous les halles

REUNION DES JURYS

samedi 3 août de 16h30 à 17h30

EXPOSITION - VOTE DU PUBLIC

samedi 3 août de 16h30 à 18h

PALMARES SAMEDI A 18H30

LES TROIS CONCOURS

Concours et Montant des prix :

Huiles et Acryliques :

1er prix = 150 euros.

2ème prix = 100 euros.

3ème prix = 50 euros.

Aquarelles, Pastels, Monochromes:

1er prix = 150 euros.

2ème prix = 100 euros.

3ème prix = 50 euros.

Concours Permanent :

1er prix = 150 euros.

2ème prix = 75 euros.

Grand prix du jury :

« Prix René Lion » = 150 euros

Prix du public = livre, lots

Pour les jeunes, 3 lots seront offerts dans chaque classe d'âge.

Les prix sont offerts notamment par :

Animation et Culture en Pays Charlois

la Commune de Charroux

la Communauté de Communes du Civraisien en

Poitou

le Conseil Départemental de la Vienne

Pendant le weekend :

Animations, Expositions, Ateliers, Marché de l'Art le dimanche,

Mise en scène vivante de tableaux de peintres le dimanche.

Café, thé, viennoiseries sont offerts à l'accueil de samedi.

RÈGLEMENT

Cette manifestation picturale s'articule autour d'expositions, d'animations, et de trois concours, l'un permanent, "Dessine... les Pays Charlois et Civraisien", et deux autres, "Dessine... Charroux - Huiles et Acryliques", et « Dessine... Charroux - Aquarelles, Pastels, Monochromes ».

Attention - en 2019 les concours auront lieu sur un seul jour – le samedi 3 août.

Les peintres ont le loisir de participer à tous les concours. Cependant le gagnant d'un premier prix ne pourra cumuler d'autres premiers prix – c'est le prix le mieux noté qui sera remis.

L'œuvre ayant remporté le grand prix du jury - Prix René Lion (seul prix cumulable avec un premier prix) sera mise en jeu pour le tirage de la tombola l'année suivante.

Aucun signe ou signature ne devra paraître sur l'œuvre remise afin que l'anonymat soit respecté lors du vote du jury.

Les gagnants autorisent l'association à reproduire leurs œuvres sur les documents publicitaires.

Les décisions du Jury sont sans appel.

Palmarès - samedi 18h30 sous les halles (présence obligatoire des peintres)

TECHNIQUES

Toutes les techniques sont autorisées, à l'exception des procédés photographiques et arts plastiques.

SUPPORTS

Tous les supports sont admis avec un poids maximum d'un kilo, un format maximum n°12* pour les toiles, 60 x 50 pour les autres supports, tamponnés à l'inscription. *Les œuvres, sauf celles sur papier dessin, devront être impérativement équipées d'un système de fixation.*

*(figures-61x50, paysages-61x46, marine-61x38)

les peintres dans la Rue

3 AOUT 2019



CHARROUX

86250

(D 948 NIORT – LIMOGES)

RÈGLEMENT

Animation et Culture en Pays Charlois

- 86250 Charroux

Tél infos : Maison du Tourisme

05.49.87.60.12

contact@animationculture.fr

www.animationculture.fr



Communauté de communes
Civraisien
en Poitou



RÉGION
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

